



© F. BLANC

CONGÉS ET DEVOIRS DE VACANCES SYNDICAUX

La période des congés démarre, mais nous étions encore, le 6 juillet, reçus à l'Élysée par le président de la République, accompagné du Premier ministre, de la ministre du Travail et du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Cette réunion avait pour objet initial un échange sur la situation sanitaire, économique et sociale.

Avec une question qui a fait intrusion récemment : celle de la vaccination obligatoire en lien avec le risque d'une quatrième vague liée au variant Delta. Constants dans notre attitude, nous avons dit qu'il ne nous revenait pas de nous substituer aux pouvoirs publics en la matière. Les prescriptions d'ordre public en matière de santé relèvent de la responsabilité

du gouvernement, comme elles l'ont toujours été, y compris pour les autres vaccins. Ce qui nous importe est que les mesures nécessaires à une protection la plus efficace de la santé soient mises en œuvre. C'était vrai pour les masques, le gel, c'est vrai pour le vaccin qui est aujourd'hui, à l'évidence, le moyen de se protéger individuellement et collectivement. Il faut informer – notamment les publics les plus difficiles d'accès, éloignés des centres de vaccination, en situation de précarité –, expliquer et rassurer. Il faut créer un environnement favorable

en facilitant la vaccination sur le temps de travail pour les salariés, en ne leur opposant pas la journée de carence en cas d'arrêt maladie lié aux effets secondaires.

D'une manière plus générale, nous avons mis l'accent sur la protection des emplois et sur les salaires : rappelant la nécessité de mettre fin aux emplois confinés aux bas salaires, au temps partiel, aux contrats courts, que subissent plus souvent les femmes; mettant l'accent sur les processus

Réviser nos moyens d'agir pour préserver et améliorer le sort des salariés, des jeunes, des retraités et des demandeurs d'emploi.

d'externalisation de nombreux services aux entreprises (accueil, sécurité, nettoyage-propreté...) et le recours à la sous-traitance en cascade, générateur d'insécurité socio-économique, au gré des renouvellements d'appels d'offre, et l'enfermement des salariés des prestataires sans perspective d'évolution professionnelle; rappelant l'impératif de lutter contre la financiarisation de l'économie déconnectée de l'économie réelle, et d'une évaluation sérieuse des aides publiques aux entreprises, qui devraient être systématiquement soumises à conditions et contrôlées.

Quand le ministre de l'Économie table sur l'épargne des ménages, il conforte de notre point de vue qu'augmenter les salaires ne s'oppose pas à l'emploi, sous réserve que dans le même temps on lutte effectivement contre les délocalisations et le moins-disant salarial et social.

Nous avons aussi mis l'accent sur le rôle des services publics quant à la lutte contre les inégalités et qu'il ne pouvait être compris que se poursuivent des fermetures de lits à l'hôpital, de classes dans les écoles, de bureaux de poste, de services aux finances et dans les services de l'État.

Enfin, et bien sûr, puisque tournait depuis plusieurs jours le sujet des retraites, quand le président nous a dit que de son point de vue la question n'était pas tant « faut-il réformer? », mais « quand et comment? », nous avons répondu qu'en ce qui nous concerne, nous contestons

le bien-fondé même d'une réforme du système actuel des retraites, *a fortiori* pour en reculer l'âge sous quelque forme que ce soit. Tous ces jours derniers nous avons eu à expliquer que la priorité est celle de l'emploi et des salaires.

À FO, nos devoirs de vacances ne seront pas de mettre à bas le système des retraites, mais bien de réviser nos moyens d'agir si besoin contre toute tentative éventuelle en ce sens et en tout cas pour préserver et améliorer le sort des salariés, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, retraités et demandeurs d'emploi!

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr